

IBA: candidates pour le réseau Émeraude

Le réseau Émeraude a été créé en juin 1989 par le Conseil de l'Europe. Il est issu de la Convention de Berne, un accord sur la conservation de la faune et de la flore sauvages européennes et de leurs habitats naturels. À l'instar des IBA, qui se concentrent sur l'avifaune, un réseau doit être créé pour la biodiversité dans son ensemble, afin de garantir à long terme la diversité des espèces et la multiplicité des habitats.

Dans l'UE, le réseau Émeraude est réalisé sous le nom de «Natura 2000». Basé sur la Directive concernant la conservation des oiseaux sauvages et sur la Directive concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, ce réseau contient des sites protégés nombreux, parfois très vastes, qui contribuent ensemble à la conservation de la biodiversité en Europe. Les IBA constituent une base importante pour les zones Natura 2000.

En Suisse, l'ASPO collabore avec le WWF Suisse en vue d'appliquer le programme Émeraude dans notre pays. Nous invitons la Confédération à introduire dans le réseau Émeraude les 139 sites, parmi lesquels les 108 zones candidates pour la protection de la faune, de la flore et des habitats naturels et les 31 IBA. La Suisse pourra ainsi contribuer dans une large mesure à la conservation de la biodiversité mondiale.



L'ASPO et le WWF proposent 139 sites pour le réseau Émeraude: 108 petites zones Émeraude (vert foncé) et 31 grandes IBA (vert clair).

Comment promouvoir les IBA?



L'ASPO, ses organisations nationales, ses associations cantonales et ses sections locales œuvrent pour l'introduction des IBA dans le réseau Émeraude de Suisse, mais aussi pour d'autres projets:

- La révision de la LPN en 2006, permet d'adapter les mesures de protection en faveur des IBA, là où ces IBA se chevauchent avec les nouveaux parcs naturels et parcs nationaux.
- Les zones de protection IFP, conformément à un mandat du Conseil fédéral, doivent bénéficier d'un meilleur contrôle. L'ASPO et la Station ornithologique collaborent avec l'OFEV pour intégrer dans ce programme la faune aviaire et les IBA.
- Divers programmes de conservation concernent des espèces IBA. Ainsi, par exemple, les projets visant à conserver et promouvoir les vergers à hautes tiges profitent également à des espèces telles que le Rougequeue à front blanc, le Torcol fourmilier et le Pic vert.
- L'ASPO et la Station ornithologique effectuent un monitoring des IBA qui suit l'évolution des effectifs d'oiseaux, les modifications du paysage et les éventuels facteurs de risque. Cela permettra de reconnaître à temps d'éventuelles influences négatives sur les IBA.



Le livre **Important Bird Areas IBA, Schweiz, Suisse, Svizzera, Switzerland** de l'ASPO et de la Station ornithologique suisse présente en détail les 31 IBA de Suisse avec leurs espèces importantes, les menaces et les mesures de protection.

201 pages, illustrations en couleur.

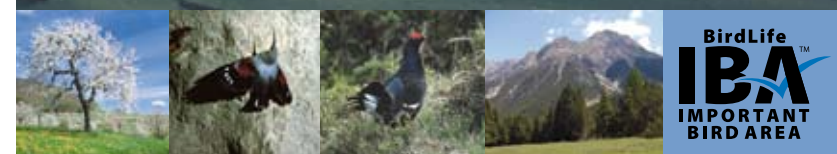
À commander pour Fr. 30.– auprès de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse ou de la Station ornithologique suisse de Sempach.

Les partenaires du programme IBA:



L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse a élaboré, en collaboration avec la **Station ornithologique suisse de Sempach**, les 31 zones importantes pour les oiseaux (IBA). Ensemble, ces deux organisations effectuent un monitoring des IBA et élaborent les bases nécessaires à une revalorisation des zones IFP. Avec la coopération du **WWF Suisse**, l'ASPO intervient auprès de l'Office fédéral de l'environnement OFEV afin d'obtenir l'intégration des IBA et des autres zones candidates dans le réseau Émeraude.

Informations supplémentaires: www.birdlife.ch/iba



Important Bird Areas IBA de Suisse: zones prioritaires pour la biodiversité



Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse

La Sauge CH-1588 Cudrefin
Tél 026 677 03 80 Fax 026 677 03 87
aspo@birdlife.ch www.birdlife.ch



Station ornithologique suisse de Sempach

CH-6204 Sempach
Tél 041 462 97 00 Fax 041 462 97 10
info@vogelwarte.ch www.vogelwarte.ch

Que sont les Important Bird Areas?

Une espèce d'oiseau sur huit est menacée d'extinction dans le monde. C'est pourquoi BirdLife International, organisation faitière de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/ BirdLife Suisse, a lancé en 1985 l'idée des Important Bird Areas, ou IBA: il s'agit d'un réseau mondial de zones prioritaires, qui devrait permettre de garantir à long terme la survie de toutes les espèces d'oiseaux du monde.

Pour l'Europe, BirdLife International a publié une première liste d'IBA en 1989. Cependant, les critères de sélection, encore flous à l'époque, ont été remaniés à la fin des années 1990 en vue d'une nouvelle appréciation des IBA. Depuis, des IBA ont été désignées sur tous les continents.

En Suisse, seules les zones d'importance internationale pour les oiseaux d'eau ont été désignées comme IBA en 1989. À la fin des années 1990, l'ASPO et la Station ornithologique suisse de Sempach ont désigné des IBA supplémentaires pour la Suisse, avec l'aide de spécialistes locaux et sur la base des inventaires scientifiques.

Les critères IBA en Suisse:

Une zone est importante pour la conservation des oiseaux dans le monde si elle remplit au moins un des critères suivants:

- **Des espèces menacées dans le monde** nichent régulièrement dans la zone (p. ex. le Râle des genêts).
- **Grand nombre d'espèces limitées à un habitat spécifique de grande étendue (biome):** En Suisse, ce critère vaut surtout pour la région alpine; le Venturon montagnard et la Niverolle alpine, entre autres, sont limités à ce biome.
- **Grand rassemblement d'oiseaux:** ce critère est important surtout pour les oiseaux d'eau hivernants et les sites d'escale d'importance internationale.
- **Importantes populations nicheuses** d'espèces dont le statut de protection est insuffisant (p. ex. le Tétrás lyre) et d'espèces non menacées, dont l'aire de répartition est limitée à l'Europe (p. ex. le Merle à plastron).

Importance des IBA

Une IBA pour le Chocard à bec jaune et le Merle à plastron? Il est surprenant, au premier abord, de désigner des IBA pour des oiseaux aussi fréquents dans certaines régions des Alpes. Pourtant, d'un point de vue international, cette méthode se justifie: en effet, plus d'un cinquième des Accenteurs alpins et des Niverolles alpines présents en Europe nichent en Suisse; ces deux espèces étant fortement représentées dans notre pays, notre responsabilité envers elles est grande. Si les populations suisses restent stables ou si elles croissent, alors la survie des espèces est garantie à long terme.

Les espèces importantes pour la Suisse sont plus nombreuses dans les IBA que partout ailleurs. Il est donc indispensable de maintenir au moins la stabilité des effectifs dans les IBA. Ainsi, la Suisse peut permettre de garantir à long terme la survie de ces espèces.



Sur environ 19'000 couples de Niverolles alpines présentes en Europe, 4'000 nichent en Suisse; nous sommes donc responsables de la conservation de cette espèce.

Les IBA de Suisse sont particulièrement importantes pour les 29 espèces suivantes:

Canard chipeau (h)	Milan royal	Rougequeue à front blanc
Nette rousse (h)	Aigle royal	
Fuligule milouin (h)	Faucon crécerelle	Monticole de roche
Fuligule morillon (h)	Faucon pèlerin	Merle à plastron
Garrot à œil d'or (h)	Râle des genêts	Tichodrome échelette
Harle bièvre	Effraie des clochers	Chocard à bec jaune
Tétrás lyre	Torcol fourmilier	Niverolle alpine
Perdrix bartavelle	Pic cendré	Venturon montagnard
Grèbe huppé (h)	Pic vert	
Grand Cormoran (h)	Pic tridactyle	h = hivernants
Milan noir	Accenteur alpin	

Les 31 IBA de Suisse

L'ASPO et la Station ornithologique ont désigné en tout 31 zones importantes pour les oiseaux (IBA) en Suisse. Elles recouvrent 5465 km², à savoir 13% du territoire. Les IBA reflètent également la diversité des habitats et leur situation en Suisse:

Trois IBA sont situées dans le Jura, dont deux en Suisse romande (001 et 002) et une dans le Jura tabulaire de BL et SO (003). Deux sites ruraux traditionnels du Plateau ont été pris en compte (004 et 005). Dix sites pour les oiseaux d'eau sont situés sur le Plateau (006 à 015), un autre au Tessin (029). Quinze IBA en tout ont été désignées dans les Alpes: cinq dans les Préalpes du Nord (016 à 020), cinq dans les Alpes centrales (021 à 025) et cinq autres dans les Alpes du Sud (026 à 028, 030, 031).



- | | |
|--|---|
| 001 Mont Tendre | 017 Gurnigel – Gantrisch |
| 002 La Brévine et Les Ponts-de-Martel | 018 Augstmatthorn – Hohgant |
| 003 Tafeljura-Landschaft Baselland – Solothurn | 019 Schwyzer Randalpen |
| 004 Grosses Moos und Stausee Niederried | 020 Oberes Toggenburg – Säntis |
| 005 Zürcher Unterland und unteres Thurtal | 021 Zentralwallis von Sierre bis Visp |
| 006 Rhône: Genève – Barrage de Verbois | 022 Mattertal |
| 007 Lac Léman: Versoix – Hermance – Genève | 023 Aletschregion |
| 008 Lac Léman: Rolle – Céligny | 024 Heinzenberg – Domleschg – Safiental |
| 009 Lac Léman: Les Granges | 025 Unterengadin – Nationalpark |
| 010 Lac de Neuchâtel: Corcelettes – Vauxmarcus | 026 Simplon |
| 011 Rive sud du lac de Neuchâtel | 027 Piora – Dötra |
| 012 Klingnauer Stausee | 028 Valle Maggia |
| 013 Untersee-Ende und Rhein bis Bibermühle | 029 Bolle di Magadino |
| 014 Untersee: Ermatinger Becken | 030 Monte Generoso |
| 015 Bodensee: Konstanzer Bucht | 031 Val Bregaglia |
| 016 Pays d'Enhaut | |

